

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire de socio-anthropologie du développement (2ET2013)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M A - sciences humaines et sociales	Cours: 2 ph	cont. continu	5
Pilier principal M ScS - anthropologie	Cours: 2 ph	cont. continu	5
Pilier secondaire M A - sciences humaines et sociales	Cours: 2 ph	cont. continu	5
Pilier secondaire M ScS - anthropologie	Cours: 2 ph	cont. continu	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Marion Fresia

Objectifs:

Ce séminaire aura pour objectif d'adopter un regard socio-anthropologique sur la production, la circulation, et la réappropriation de politiques publiques mises en œuvre au nom du « développement » ou de la « bonne gouvernance ».

La validation de ce séminaire est recommandée pour les étudiants qui souhaitent obtenir la spécialisation en socio-anthropologie du développement.

Contenu:

Après avoir interrogé les conditions historiques de l'émergence de la notion de « développement », il s'agira de comprendre « le développement » comme un processus social, résultant d'une confrontation entre des représentations du monde, des savoirs et des logiques d'action relevant de cultures ou de sous-cultures différentes. A partir d'études de cas concrets, on s'interrogera (i) sur les représentations et les pratiques des institutions de développement (ii) sur les processus de réappropriation et de médiation dont les interventions de développement font l'objet et (iii) sur les dynamiques de changement socioculturel, politique et institutionnel qu'elles peuvent susciter ou révéler à l'échelle locale. A la fin du cours, on abordera également la question des applications de l'anthropologie au développement, en amorçant une réflexion sur la manière dont l'anthropologue peut, dans une perspective de recherche appliquée, mobiliser ses outils conceptuels et ses méthodes d'analyse pour "accompagner" les interventions de développement.

Forme de l'évaluation:

Participation : Discussion autour des textes pour chaque séance et préparation des questions liées aux lectures obligatoires.

1 dossier de séminaire : soit sur une ou plusieurs thématiques abordées en cours, soit sur un ouvrage clé indiqué par (*) dans la bibliographie, soit en lien avec le projet de stage-mémoire. Entre 8 et 10 pages, interligne simple, police 12, et 8 références bibliographiques minimum.

1 note de synthèse : sur les lectures et les débats d'une séance.

Critères d'évaluation :

- compréhension et maîtrise des débats théoriques relatifs à l'anthropologie du développement
- capacité à développer une analyse anthropologique d'un projet ou d'une politique publique de développement depuis sa conceptualisation jusqu'à ses conséquences sociales.
- capacité à mettre en relation les débats théoriques avec d'éventuelles expériences pratiques dans le monde du développement.

Règles particulières pour les examens ou les travaux : non

Dates de remise du dossier :

Documentation:

La bibliographie est disponible sur le site du cours sur Claroline